



2 rue de la Mairie
35250 Saint-Médard-Sur-Ille
Téléphone : 02.99.55.23.53
Courriel : mairie@saint-medard-sur-ille.fr

MAIRIE

de

Saint-Médard-sur-Ille

**CONVOCATION
aux membres du
Conseil Municipal**

Conseil municipal

Cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la salle polyvalente le :

Mardi 20 novembre 2018 à 20h45

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance, ou de transmettre un pouvoir à un conseiller présent.

Veuillez agréer, cher(e) collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A St Médard s/Ille, le 16 novembre 2018

Le Maire,

Noël BOURNONVILLE

Ordre du jour

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT	2
2. ZAC DE LA CROISEE DES CHEMINS - CONCESSION D'AMENAGEMENT – COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE POUR 2017	2
3. CARRIERE DE ST MEDARD SUR ILLE – ZONAGE	3
4. LIGNE DE TRESORERIE 2019	3
5. BUDGET COMMUNE – AMORTISSEMENT 2019	3
6. BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°3.....	4
7. INFORMATION DES ACTES SIGNES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION.....	4

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU PRÉCÉDENT

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte rendu du conseil municipal du 23 octobre 2018.

Pièce jointe : Compte rendu

2. ZAC DE LA CROISEE DES CHEMINS - CONCESSION D'AMENAGEMENT – – COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE POUR 2017

Présentation : M. BENOIT (SADIV)

Conformément à l'article L300-5 du code de l'urbanisme, la SADIV, concessionnaire de la ZAC de la Croisée des Chemins, soumet pour approbation le compte rendu annuel à la collectivité pour l'année 2017.

Il est proposé au conseil d'approuver ce compte rendu et d'autoriser monsieur le Maire à le signer.

Pièce jointe : compte-rendu annuel à la collectivité pour l'année 2017

3. CARRIERE DE ST MEDARD SUR ILLE – ZONAGE

Présentation : Noël BOURNONVILLE

Par courrier du 9 octobre, la société SOGETRAP a informé la commune de St Médard sur Ile de sa demande auprès de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné d'une prise en charge d'un zonage compatible avec l'extension future de la carrière de Darancel.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur cette demande et d'adresser sa réponse à la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Pièces jointes : - courrier SOGETRAP adressé à la Commune et à la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné,
- courrier de M. le Maire de St Médard-sur-Ille à la communauté de communes
- réponse de M. Köhler (Directeur Général des Services Val d'Ille-Aubigné)

4. LIGNE DE TRESORERIE 2019

Présentation : Sophia RIOT

La ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € arive à échéance le 6 décembre 2018. Il est nécessaire de la renouveler afin de gérer les décalages entre les encaissements de subventions et autre dotations de l'État, et le paiement des différentes dépenses.

Mme RIOT, adjointe aux finances, invitera l'assemblée délibérante à examiner les propositions des établissements bancaires sollicités.

Pièces jointes : propositions des établissements bancaires

5. BUDGET COMMUNE – AMORTISSEMENT 2019

Présentation : Sophia RIOT

La commune a acheté en 2018 le matériel suivant :

- Une structure de jeux pour l'école maternelle

Il est proposé de procéder à l'amortissement du matériel à compter du 1^{er} janvier 2019, ce qui représente une dotation aux amortissements comme suit :

Désignation	N°Inventaire	Montant total TTC	Durée amortissement	Amortissement par an
Structure de jeux école maternelle	2018-5	6148.13 €	10 ans	614.81 €
TOTAL PAR AN				614.81 €

6. BUDGET COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°3

Présentation : Sophia RIOT

Dans le cadre de l'opération d'aménagement « ZAC de la Croisée des Chemins » concédée à la SADIV, la Commune a sollicité la société SIAM Conseils pour procéder à un audit préalable à la prise de décision par le Conseil municipal.

Afin de régler l'audit d'un montant de 5 760 € TTC, il s'avère nécessaire de procéder à la décision modificative de budget comme suit :

Section dépenses d'investissement	
Compte 2031 OP.24 Aménagement Place de l'Eglise	- 5760 €
Compte 2031 ONA	+ 5760 €

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette décision modificative N°3.

Pièce jointe : Devis SIAM Conseils

7. INFORMATION DES ACTES SIGNES PAR LE MAIRE EN VERTU DE SA DELEGATION

Présentation : Noël BOURNONVILLE

❖ **ZAC : Mission d'audit préalable**

Entreprise : Siam Conseils

Montant : 5 760 TTC

❖ **Remplacement du chauffe-eau classe école primaire**

Entreprise : AL Chauffage Plomberie

Montant : 610.50 TTC

❖ **Plaque 100^{ème} anniversaire de l'Armistice 1918-2018**

Entreprise : Marbrerie SOFUNAIR

Montant : 386 TTC

INFORMATIONS DIVERSES

- ALEC : La commune va recevoir la somme de 15 072.71 € dans le cadre de la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie pour l'isolation des murs et toiture de la Salle de sports.
- Date du prochain conseil municipal :